



Bulletin municipal
de Saint-Sorlin de Morestel
Mai 2024

Chers Saint-Sorlinois, chères Saint-Sorlinoises,

Dans notre Sorl'Info d'avril, nous avons joint une invitation pour l'inauguration des locaux de la mairie et de la salle des fêtes. Il convient maintenant d'apporter quelques précisions supplémentaires.

Pour la sécurité, étant toujours en situation « Vigipirate renforcée », la route sera barrée de 14 h à 19 h, au niveau de la Place du 8 mai 1945 et du quai d'arrêt de bus Route du Village. Des parkings seront à votre disposition (Centre Village, pré Route de Vasselin, Cour de l'école maternelle, parking du cimetière, Terrain Orcel). Il sera interdit de se garer le long de la chaussée Route de Vasselin (la déviation empruntant cette voie), mais aussi sur le chemin menant à la salle des fêtes (c'est l'accès des secours). Le rendez-vous est prévu à 16 h 00 devant la mairie. Vigipirate nous oblige à fouiller visuellement les sacs ; s'il vous plait, évitez les sacs à dos et limitez autant que possible les sacs à main.

La cérémonie évoluera au rythme de la fanfare de Veyrins-Thuellin.

Le dévoilement du panneau sur lequel sera inscrit le nouveau nom de la salle des fêtes, rappellera un moment important de l'histoire de notre village. Ce sera sans doute un moment émouvant.

Après les allocutions officielles, vous sera servi un cocktail préparé par un traiteur, accompagné d'une potion magique, spéciale bonne humeur, au son de la Fanfare.

Puis place à la fête ! Le talentueux orchestre de Fabrice Peluso assurera l'animation à l'extérieur. Dans une ambiance vacances, vous pourrez alors déguster les savoureuses pizzas préparées par l'équipe de Saint-Sorlin en Fête. Bière et boissons non alcoolisées sont prévues.

Nous sommes particulièrement heureux de vous offrir et de partager avec vous ce temps de pause et de rencontre entre Saint-Sorlinois.

Ce rendez-vous marque une page de l'histoire de notre village. Ne le manquez pas, nous vous attendons nombreux, petits et grands !

Nicole GENIN



Nous remercions les habitants de leur présence pour cette **commémoration**. Ils ont apprécié la participation des pompiers de Dolomieu ainsi que notre porte-drapeau FNACA Denis.

Nos musiciens Saint-Sorlinois, Jacques, Pierre-Yves et Quentin ont ajouté une touche conviviale et personnalisée à cette commémoration.

Un grand merci à tous ces intervenants !



Cimetière du village

Depuis le mois d'avril 2024 notre cimetière est fermé au public le vendredi, samedi et dimanche de 19h00 à 9h00, par arrêté N°AM.08-04-2024 portant sur la réglementation des horaires de fermeture du cimetière de Saint-Sorlin-de-Morestel.

Entretien des concessions particulières :

Le nettoyage des tombes doit être régulier (idéalement deux fois par an). Les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont tenus de maintenir la tombe en bon état, à leurs frais. Il s'agit de garantir l'étanchéité du caveau, de nettoyer la pierre tombale et de vérifier le scellement de la croix s'il y en a une et de rénover la sépulture si besoin...

Tri des déchets :

Un espace de tri est disponible au sein du cimetière, merci d'y penser lors de l'entretien.

Pour limiter les nuisances du moustique tigre :

Retourner tous les réceptacles pour éviter de conserver de l'eau qui permettra le développement des larves de moustique (arrosoirs, coupelles, soucoupes, vases non utilisés, etc.).

Remplir de sable pots, vases, coupelles, réceptacles.

Jeter les pots et contenants usagés et ceux non utilisés.



L'entretien des parties communales (nettoyage des allées et murs d'enceinte du cimetière) sont à la charge de la commune. Celle-ci est engagée dans une démarche zéro phyto.

VIVRE ENSEMBLE



Particuliers, voici qu'il vous faut savoir sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

L'agence de l'eau, établissement public de l'État, gère la fiscalité de l'eau.

Elle perçoit des redevances et attribue des subventions pour financer des actions en faveur de la qualité de l'eau potable et des milieux aquatiques (rivières, lacs, nappes souterraines, littoral...).

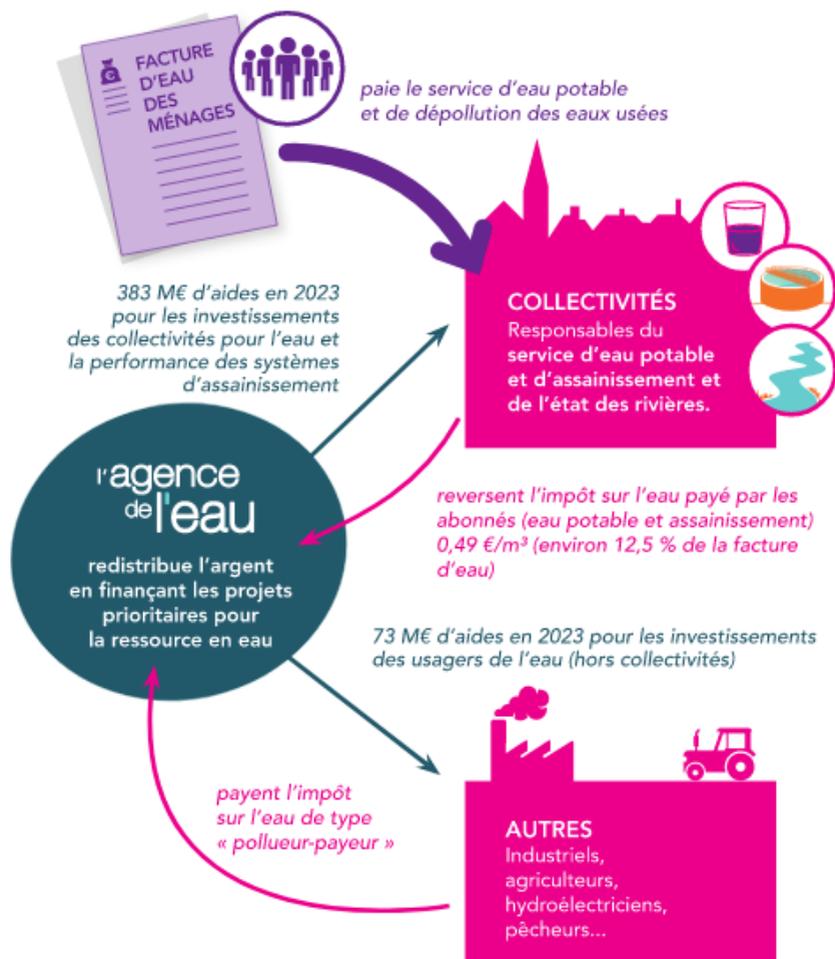
En tant que consommateurs, éco-acteurs et citoyens, vous êtes associés à l'ensemble de ses actions.

Vous pouvez également être propriétaire d'un seuil en rivière et prétendre à des aides pour restaurer la continuité écologique. Consulter le lien pour en savoir plus.

https://www.eaurmc.fr/jcms/vmr_42804/fr/particuliers-ce-qu-il-faut-savoir-sur-la-gestion-de-l-eau-et-des-milieux

Le prix moyen de l'eau était en 2021 de 3,95€ TTC/m3 en France.

L'agence de l'eau vous rend compte de la fiscalité de l'eau - Edition 2024 :

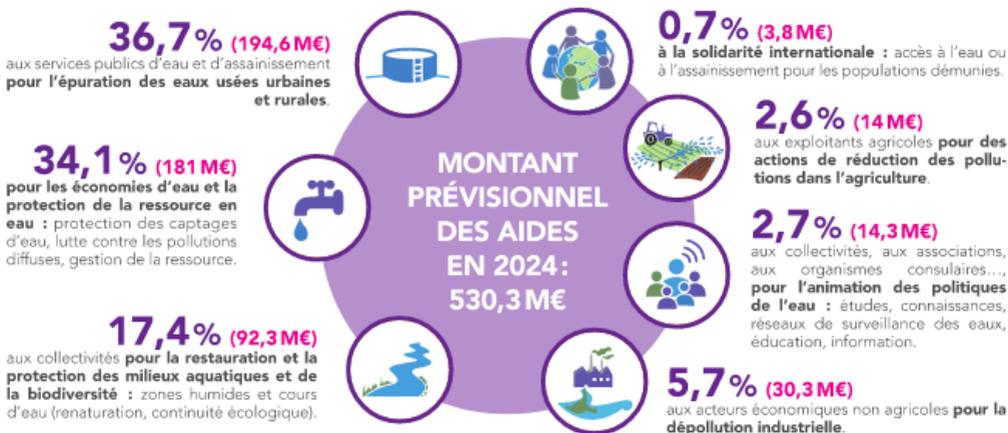


2024

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 12,5 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 39,5 € par mois pour sa facture d'eau, dont 4,9 € par mois pour les redevances.



UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



- Ces montants n'intègrent pas les crédits fonds vert versés par l'État pour accompagner la stratégie nationale biodiversité (SNB 2030) et la renaturation des villes et des villages.
- Solidarité envers les communes rurales: l'agence de l'eau soutient, à des taux très préférentiels, les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- L'agence de l'eau contribue également au financement de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2024 s'élève à 103,1 M€.



Le dispositif **Opérations Tranquillité Vacances** vise à assurer une surveillance des habitations. Si vous vous absentez pendant des vacances et souhaitez en bénéficier, **faites votre demande en ligne ou à la gendarmerie :**

[https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/](https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/habitation/partir-envacances-en-toute-securite-otv)

[fiches-pratiques/habitation/partir-envacances-en-toute-securite-otv](https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/habitation/partir-envacances-en-toute-securite-otv)

- Pour s'inscrire sur place, vous avez besoin d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.
- Conserver le **récépissé** de demande d'inscription.

À la suite de votre inscription au dispositif, les forces de l'ordre effectueront des patrouilles de surveillance gratuitement, de jour comme de nuit.

L'extérieur de votre habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, vous êtes contacté.

Dès que vous vous absentez plusieurs jours de votre logement, il est important de bien le sécuriser :

- ✓ Équipez la porte d'un système de fermeture fiable.
- ✓ Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, alarme/protection...).
- ✓ Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage, des outils...
- ✓ N'inscrivez pas le nom et l'adresse du domicile sur le trousseau de clés.
- ✓ Ne déposez pas les clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- ✓ Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.
- ✓ Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.
- ✓ Demandez à un voisin de passer régulièrement pour ouvrir et fermer les fenêtres.
- ✓ N'indiquez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.



La Maison Sport Santé Prescri' Bouge porteuse du



La MSS (Maison Sport Santé) Prescri'Bouge est présente sur les territoires des Vals du Dauphiné et du Haut Rhône Dauphinois depuis plus d'un an.

Malgré une pause de ses activités en début d'année 2024, elle relance son Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique (DAPAP). Il débute par un entretien téléphonique initial, suivi d'un bilan individuel pour déterminer la condition physique, la motivation et différents facteurs (disponibilité, mobilité, budget).

À partir de ces informations, une orientation sera réalisée vers des solutions de pratique locale. L'accompagnement est gratuit (financé), seule l'adhésion à une activité physique reste à charge.

Vous avez + de 60 ans et voulez trouver une activité physique adaptée à votre santé et à vos besoins ? Vous êtes un professionnel de santé et voulez nous orienter un patient ? Vous êtes une structure sportive proposant des activités douces / adaptées ? Vous voulez développer un projet sport santé ?

Contactez-nous : 06 03 93 60 69 / info@prescribouge.fr

Notre équipe d'enseignants en activité physique adaptée sera ravie de vous orienter et de vous accompagner !

Perrine MANCEL - coordinatrice Prescri'Bouge

Vous avez un problème d'audition ? Surdi Info Service propose :



- ❖ Un site web : <https://www.surdi.info/>
- ❖ Une permanence d'écoute et d'information destinée à apporter des réponses personnalisées à vos questions en lien avec la surdité.

Les permanences sont joignables gratuitement par Tchat (via le site) ; Courriel : contact@surdi.info ; Téléphone : 0 812 040 040 avec possibilité de mise en accessibilité (gratuite) via traduction en langue des signes française (LSF), codage en langue française parlée complétée (LfPC) et transcription écrite des échanges ; SMS : 06 13 70 49 77. (Pour plus d'infos consulter le site de la commune : <https://saint-sorlin-de-morestel.fr/fr/>)

Le Directeur du CNIS – Surdi Info Service



VELO EN FRANCE

Proposé par la Fédération française de cyclotourisme



La 25^{ème} édition du rallye vélo "Le Dauphin 2024" se déroulera le **dimanche 19 mai 2024**, et passera dans notre commune tout au long de la journée

Le balisage des parcours « route » sera réalisé avec un fléchage au sol éphémère ; il sera mis en place le samedi 18 mai 2024 et retiré au plus tard le lundi 20 mai 2024.

Les coureurs emprunteront la route de Vasselín (D19a) puis traverserons la route du village (un point de ravitaillement sera installé sur la place de la mairie) pour poursuivre sur la route de l'église (D19a), et ensuite sur une petite partie de la route de Dolomieu (D16b), pour remonter la route du Supéy vers Curtin.





Parcours 2024 de l'Alpes Isère Tour - 33ème édition du 22 au 26 mai.

L'étape 2 « Val de Virieu -> Saint-Savin – 142,9 Km » passera le **jeudi 23 mai** dans Saint-Sorlin de Morestel.

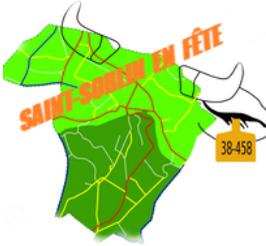
À partir de 14h dans la côte de la Frette sera gratifié le meilleur grimpeur en 3^{ème} catégorie. **Venez encourager ces sportifs !**

Pour information, il n'y a pas de caravane publicitaire.

Les routes affectées et fortement perturbées, dans les 2 sens, de 13h à 15h 30 seront : la route de Dolomieu (D16b), puis la route du village, la côte de la Frette et la route de la Frette (D16).

Merci de votre compréhension et pensez à la sécurité de tous !





Les travaux engagés par Saint-Sorlin en Fête aux abords de la salle polyvalente sont terminés !

Les travaux d'embellissement des abords de la salle polyvalente ont été menés tambour battant pendant plusieurs jours par quelques membres de l'association. Des matériaux et des végétaux ont été achetés, du petit matériel de travaux publics a été loué. Deux jeux de pétanque ont été créés, des haies ont été plantées en périphérie de la rampe d'accès à la salle polyvalente et la pelouse devant la salle a été refaite.

Tous ces travaux ont été financés par l'association et réalisés bénévolement par des membres de Saint-Sorlin en Fête.

L'accès aux jeux de boules sera libre mais exclusivement réservés aux habitants de Saint-Sorlin de Morestel. Leur utilisation sera possible pour les personnes louant la salle polyvalente.

Après l'inauguration du 1er juin, l'association propose que les adeptes de la pétanque se retrouvent tous les vendredis à partir de 16h00 afin de faire quelques parties de boules en toute amitié. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre. Nous profiterons ainsi des soirées d'été dans cet espace dédié aux rencontres intergénérationnelles et à la convivialité.



Le four construit en 2023 pourra être loué pour des réceptions familiales ou entre amis. Comme les jeux de boules, il est réservé aux Saint-Sorlinois et aux associations Saint-Sorlinoises. Un règlement pour son utilisation a été établi.

Dernièrement, la deuxième cession

d'initiation aux « gestes qui sauvent » a eu lieu en partenariat avec les sapeurs pompiers de Dolomieu. Douze personnes ont suivi cette formation, ainsi que la quasi-totalité de l'équipe de Saint-Sorlin en Fête.

Les personnes désireuses de participer à cette initiation peuvent s'inscrire en nous contactant par mail à l'adresse suivante.

stisorlinenfete@gmail.com.
Un minimum de 10 personnes est requis.



Nous rappelons que l'association Saint-Sorlin en Fête est ouverte à tous les habitants de Saint-Sorlin de Morestel. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous contactant par mail ou par téléphone au : 07 84 00 32 80.

Gilles Patricot
Président de Saint-Sorlin en Fête



La porte est ouverte à tou(te)s les adhérent(e)s du **Club Diamant** pour profiter d'un heureux moment de bonheur partagé le **mercredi 22 mai 2024** à partir de 14h dans l'école de Saint Sorlin de Morestel.

La présidente Nicole Gleize.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions

Comment agir chez vous et dans votre quartier?

① CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE



RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

② AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces!



C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre!



Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils pour vous aider sur agirmoustique.fr



Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h